

ENTRE LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE, TOUJOURS TRÈS CORDIALEMENT...

PAR

GÉRALD ARBOIT (*)

Ce siècle écoulé a vu la relation franco-britannique évoluer depuis ses bases originelles. Les aléas des relations internationales, notamment deux guerres mondiales et une froide, n'ont pas fait de cet engagement une véritable alliance. Les accords qui l'ont fondée devaient rester un règlement colonial. La déclaration du 8 avril 1904, signée par l'ambassadeur français à Londres, Paul Cambon, et le « Principal Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères de Sa Majesté britannique », le marquis de Lansdowne, concernait exclusivement l'Égypte et le Maroc. La convention et la déclaration, signées le même jour par les mêmes, étaient relatives, pour l'une, aux affaires de Terre-Neuve et d'Afrique et, pour l'autre, de Siam, de Madagascar et des Nouvelles-Hébrides. Ainsi que le notait le ministre des Affaires étrangères français, Théophile Delcassé, à l'attention des agents de son ministère, « ces arrangements [...] indiquent assez qu'ils sauvegardent pleinement les intérêts essentiels de chacun, condition nécessaire d'une entente durable et féconde » (1).

Toutefois, comme le suggérait, sept mois plus tard, le président de la Chambre, Paul Deschanel, « ce serait amoindrir la portée de l'accord franco-anglais que d'y voir seulement un marché. Il est autre chose encore; il est l'expression d'une situation internationale nouvelle » (2). Même si chacun s'engageait en fonction de ses intérêts, la portée de cette « Entente cordiale » s'apparentait à une alliance de destin entre les deux grandes puissances coloniales de l'époque. Ces deux puissances impériales étaient pareillement isolées face à l'apparition sur la scène européenne d'un nouvel acteur, plus fort que jamais, l'Allemagne. Pour des raisons différentes, encore et toujours, elles devinrent frères d'armes, et il n'est de plus fortes alliances que celles forgées dans le sang. Cependant, ne parlant pas le même langage, la France et la Grande-Bretagne ne devaient jamais toucher les cœurs des

(*) Chercheur au Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME) de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France) et rédacteur en chef de la revue *Renseignement et opérations spéciales*.

(1) Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), NS Grande-Bretagne, vol. 88 : lettre de Delcassé à MM. les ambassadeurs de la République française, 12 avr. 1904.

(2) Discours du 3 novembre 1904, cité par Gabriel LOUIS-JARAY, « L'accord entre la France et l'Angleterre. L'opinion publique et le rapprochement franco-anglais », *Questions diplomatiques et coloniales*, n° 186, 16 nov. 1904, p. 594.

hommes, manœuvrant sempiternellement entre entente et mésentente. Aujourd'hui, elles reposent largement sur la question de l'appartenance de la Grande-Bretagne à l'Europe.

DEUX PUISSANCES IMPÉRIALES ISOLÉES...

En 1904, l'Entente cordiale est une nouveauté à plus d'un titre : cet accord bilatéral tranche avec le cadre multilatéral des relations internationales de cette fin de XIX^e siècle ; il est le résultat de l'isolement des deux puissances européennes, les deux seules à disposer d'une dimension mondiale et non seulement continentale, comme l'Allemagne et la Russie. Un nouvel acteur se profile déjà, mais ne prend son poids qu'après la Seconde Guerre mondiale, les Etats-Unis d'Amérique.

L'isolement diplomatique

Alors que l'équilibre européen était encore au règlement multilatéral des questions diplomatiques, la France et le Royaume-Uni s'entendaient sur leurs différends coloniaux de leur côté. Les commentateurs purent évoquer les humeurs des opinions publiques lors de la reculade de Fachoda (septembre 1898) ou des épisodes douloureux de la guerre anglaise contre les Boers du Transvaal et les risques de guerre qui en avaient résulté pour l'expliquer. Cependant, cette Entente était avant tout le reflet de la marginalisation diplomatique des deux puissances coloniales. Pour Londres, le Royaume-Uni n'avait « *aucun allié éternel, aucun ennemi éternel. Seuls [ses] intérêts sont éternels et perpétuels* » (3) ; Toutefois ce « *splendide isolement* », pour reprendre le mot d'un secrétaire du *Foreign Office* du demi-siècle précédent, William Palmerston, commençait à peser sur son commerce : des voix s'élevaient pour une entente avec une nation européenne. Pays d'histoire, le regard du Royaume-Uni semblait se porter vers la terre de ses ancêtres, Hanovre, mais les prétentions coloniales et maritimes de l'Allemagne de Guillaume II avaient comme conséquence de remettre inévitablement en cause sa primauté mondiale.

La situation de Paris était en tout point semblable, exceptée l'origine de sa mise à l'écart du concert des nations. Le Chancelier Bismarck en était l'initiateur, mettant à profit les conséquences de la guerre de 1870 et de l'avènement d'une république au milieu des monarchies pour l'imposer. L'affermissement du régime à l'intérieur, l'expansion coloniale à destination de la Tunisie, du Tonkin, de Madagascar et de l'Afrique centrale, comme la démission du Chancelier allemand, le 18 mars 1890, semblaient ouvrir une nouvelle page de l'histoire européenne. Profitant de l'opportunité offerte

(3) William PALMERSTON, remarques du 1^{er} mars 1848 aux Communes, défendant sa politique étrangère, *Hansard's Parliamentary Debates*, 1848 (3^e série), vol. XCVII, col. 122.

par le changement de la politique allemande, la politique française obtint son premier désenclavement en août 1891 par un engagement secret de la Russie de collaboration politique : celui-ci devint une alliance par la ratification, en janvier 1894, d'une convention militaire, prévoyant la mobilisation automatique des deux signataires en cas d'attaque d'un ou des États de la Triple-Alliance. Accédant à la direction des Affaires étrangères, après le germanophile Gabriel Hanotaux (4), Théophile Delcassé était bien décidé à poursuivre l'encerclement de l'Allemagne (5). Cependant, il obtient tout juste la neutralité de l'Italie contre l'Allemagne (10 juillet 1902), puis un partage avec elle de zones d'influence en Tunisie et en Tripolitaine (24 décembre 1900 et 1^{er} novembre 1902) (6).

Les tensions coloniales entre la France et le Royaume-Uni, pivot de la politique bismarckienne, devenaient une inanité à mesure que le danger allemand s'imposait, pour des motifs différents, aux deux pays. Seulement, les véritables raisons de leur Entente, conclue le 8 avril 1904, comportaient en elles les motifs de sa fragilité. A la centralité de l'Allemagne s'ajouta bientôt la question de la Russie, alliée de la France. Son implication dans la question des Détroits en faisait un danger pour le contrôle de la Méditerranée orientale par Londres (7) et son expansionnisme en Asie centrale, un voisin dangereux pour l'Inde britannique. Il fallut tout le talent de la diplomatie française, notamment de son ministre des Affaires étrangères, Stephen Pichon, malgré les tentatives de déstabilisation allemande, pour permettre au Royaume-Uni de s'entendre avec la Russie (8). Comme dans le cas de l'Entente cordiale, le règlement des différends coloniaux (Perse et Afghanistan), par la Convention de Saint-Petersbourg du 31 août 1907, devait être le garant de l'amitié anglo-russe. Le 6 avril 1917, les États-Unis vinrent se joindre à ces trois alliés.

Dans la partition européenne qui se jouait dans ces années précédant la Première Guerre mondiale, le Royaume-Uni se voyait entraîné dans une alliance, qui ne disait pas son nom, contrairement à toute sa tradition politique européenne. Toutefois, la Triple-Entente qui s'était constituée dans la capitale des Tsars lui était utile pour la sécurité de son Empire (9). Son entrée en guerre aux côtés de la France, à l'été 1914, ne se fit pas au

(4) Mark HEWITSON, «Germany and France before the First World War : a Reassessment of Wilhelmina Foreign Policy», *English Historical Review*, juin 2000, n° 115, pp. 570-606.

(5) Christopher ANDREW, *Théophile Delcassé and the Making of the Entente cordiale. A reappraisal of French Foreign Policy 1898-1905*, Macmillan, Londres, 1968.

(6) Le 23 mai 1915, l'Italie déclara la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche, attirée par des gains territoriaux aux dépens de la seconde. Le 7 octobre 1904, la France conclut avec l'Espagne un accord sur le Maroc.

(7) «Currie, notes of a conversation with Prince Bismarck, 28 september 1885», *Foreign Policies of Great Powers, I*, Routledge, Boulder, 2002, p. 48.

(8) Bénédicte GRAILLES, «Amis et ennemis avant 1914 : l'exemple de la Russie, de l'Angleterre et de l'Allemagne», *Revue du Nord*, tome LXXX, n° 325, avr.-juin 1998, pp. 249-283.

(9) Pascal VENIER, «The Diplomatic Context : Britain and International Relations around 1904», in Brian W. BLOUET (dir.), *The Geographical Pivot of History : Halford Mackinder and the Defence of the West*, Franck Cass, Londres, 2004.

nom de l'Entente, mais en raison de la violation de la neutralité belge, dont Londres était garante depuis 1831 (10), et ses buts de guerre étaient tournés essentiellement vers l'Empire ottoman, la Perse et l'Afrique. L'Entente lui était utile pour la sécurité de son empire, même si elle devait au passage consolider l'empire colonial français. Ainsi, les deux crises marocaines (mars 1905-décembre 1906 et mai 1911-mars 1912), déclenchées par l'Allemagne, conduisirent le Royaume-Uni à soutenir sans équivoque les droits de la France. La coopération financière entre les «banques mondiales» du XIX^e siècle dépassa largement le cadre colonial pour devenir plus générale. Des conventions financières soutinrent l'effort de guerre français en août 1914, en janvier et février 1915, le Royaume-Uni négociant des emprunts sur le marché américain (11). En retour, la France contribua au maintien de la livre sterling, lors de la décision de la Banque centrale britannique de la laisser flotter en septembre 1931 (12).

Cette mise sous tutelle du monde ne se fit pas uniquement par le déploiement de l'arme financière. Elle donna lieu à de nouveaux accords politiques pour le partage des possessions coloniales de l'Allemagne et de ses alliés, notamment l'Empire ottoman. Les deux pays s'entendirent, par l'accord secret Sykes-Picot, pour se partager en zones d'influence les régions comprises entre la Méditerranée et le golfe Persique. Parallèlement, les signataires de cette entente du 16 mai 1916 préparaient les mésententes prochaines en offrant l'indépendance complète aux Arabes contre leur soulèvement contre les Turcs (13). Le «jeu de chaises musicales» entre l'entrée des troupes anglo-arabes dans Damas, le 1^{er} octobre 1918, et la reconnaissance du mandat français lors de la conférence de San Remo, le 25 avril 1920, portait en germe l'affrontement franco/anglo-français de juin et juillet 1941, l'ultimatum du commandant en chef britannique au Proche-Orient au gouvernement français du 30 mai 1945 et l'évacuation des troupes françaises et britanniques de Syrie de mars et avril 1946. La Grande-Bretagne venait enfin de réussir à réaliser son rêve séculaire de chasser la France du Levant. Pour peu de temps toutefois... Même chose en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, où les intérêts réciproques des deux partenaires firent que la réussite des Nouvelles-Hébrides, enjeu colonial disputé au nom des planteurs français et des pasteurs presbytériens anglais transformé en condomi-

(10) T. WILSON, *The Myriad Faces of War. Britain and the Great War*, Polity Press, Cambridge, 1986, pp. 31-37.

(11) Tant et si bien qu'à l'été 1917, les deux pays étaient à ce point endettés vis-à-vis des Etats-Unis que leur aide était la bienvenue...

(12) Robert BOYCE, «Breaking the Banque: the Great Crisis in Franco-British Central Bank Relations Between the Wars», in Philippe CHASSAIGNE/Michael DOCKRILL, *Anglo-French Relations 1898-1998: from Fashoda to Jospin*, Palgrave, Londres, 1998, pp. 80-93.

(13) Cependant que Londres répondait favorablement, le 2 novembre 1917, aux ouvertures de Lord Balfour concernant l'établissement d'un «foyer national juif».

nium en 1906 (14), ne fut pas renouvelé par la suite. Il n'y eut pas de coopération de la Grande-Bretagne en Indochine, où le conflit était plus internationalisé qu'en Malaisie. D'une part, elle avait déjà commencé son repli après la perte de son bijou indien. D'autre part, les effets de la Guerre froide dans cette région faisaient échapper à l'Entente ces conflits de la décolonisation pour prendre un aspect de l'affrontement indirect des États-Unis et de l'Union soviétique, qui avait succédé à la Russie depuis 1921.

C'est en Afrique que la coopération coloniale franco-anglaise fonctionna le mieux. Après la Seconde Guerre mondiale, elle se poursuivit dans les tentatives de sauver les Empires, puis d'accompagner la décolonisation. Les déboires levantins, les difficultés indochinoises françaises et les déceptions moyen-orientales britanniques laissaient penser à un «*renouveau de l'Entente cordiale*» (15). Confrontés aux mêmes problèmes, les deux Empires coloniaux adoptèrent des solutions communes. Les conférences de Nairobi et de Dakar, au début des années 1950, permirent des échanges d'information, la détection des infiltrations communistes des mouvements nationalistes et la prévention des répercussions psychologiques défavorables. La décision de réagir militairement à la nationalisation du canal de Suez, le 26 juillet 1956, signa la fin de l'embellie franco-britannique. Le soutien de Londres au Front de libération nationale en Algérie et aux prétentions tunisiennes sur Bizerte (16), au printemps et à l'été 1961, dans l'espoir d'éviter une nouvelle crise égyptienne, ne fut pas obéré par l'intention d'apporter son assistance au général de Gaulle, dans son problème avec l'armée. Face à leur reflux, les deux puissances coloniales optèrent pour des solutions différentes. Les difficultés à imposer son leadership au sein du Commonwealth poussèrent Londres à se tourner résolument vers les États-Unis, tandis que l'échec de la Communauté française poussa Paris à se réorienter vers un développement autonome de la bombe atomique et vers la construction européenne (17).

La coopération franco-britannique en Afrique resta au point mort jusqu'au retour de Londres dans le processus européen à Saint-Malo, en décembre 1998. Trois mois plus tard, Robin Cook et Hubert Védrine, ministres britannique et français des Affaires étrangères, manifestaient leur approche commune des problèmes africains par une visite conjointe

(14) Cf. le discours du haut-commissaire Michael Hill du 16 juin 2004, disponible sur le site Internet www.britishhighcommission.gov.uk/servlet/Front?pagename=OpenMarket/Xcelerate/ShowPage&c=Page&cid=1086627234442.

(15) Sabine Marie DECUP, *France-Royaume Uni. Les relations militaires de 1945 à 1962*, Economica/Institut de stratégie comparée, Paris, 1998, p. 185.

(16) Martin THOMAS, *The French North African Crisis : Colonial Breakdown and Anglo-French Relations, 1945-1962*, St. Martin's Press, New York, 2000; Patrick-Charles RENARD, *La Bataille de Bizerte (Tunisie) 19 au 23 juillet 1961*, L'Harmattan, Paris, 1996.

(17) Cf. André GERAUD, «Rise and Fall of the Anglo-French Entente», *Foreign Affairs*, vol. XXXII, avr. 1954, p. 386; John KENT, «Anglo-French Colonial Cooperation 1939-1949», *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. XVII, n° 1 oct. 1988; Prosser GILFORD/Louis ROGER (dir.), *France and Britain in Africa : Imperial Rivalry and Colonial Rule*, Yale University Press, New Haven/Londres, 1971.

sur le « continent oublié » de la mondialisation. Pour Paris, il s'agissait de mettre fin au recul général de son influence, notamment en raison du renforcement de la présence américaine sous le second mandat Clinton, l'abandon par la France du franc CFA, le retrait des troupes des garnisons isolées et le génocide rwandais l'année précédente. Pour Londres, la conception « éthique » de sa politique étrangère avait justifié son intervention humanitaire, préalable à l'envoi de l'opération Palliser en mai 2000 (18), au Sierra Leone. Pour autant, cette réactivation de l'Entente n'évitait pas des choix géopolitiques différents. Ainsi, en février 2002, Clare Short, Secrétaire au Développement international, accusa la France d'entraîner l'Union européenne dans une conspiration « *pour enfermer l'Afrique dans la pauvreté, tout en prônant la liberté du commerce* » (19). Les relations de Paris, entraînant Bruxelles, avec Robert Mugabe, Président du Zimbabwe, de mars 2001 à septembre 2003, ne furent pas plus du goût de Londres. L'Entente fonctionnait pourtant. Ainsi, au printemps 2002, lorsque les Libyens se proposèrent d'abandonner leur programme d'armes de destructions massives, ils se tournèrent d'abord vers les services de renseignement français, la Direction générale des services extérieurs. Compte tenu de la situation politique nationale, ces derniers ne s'estimèrent pas dans les meilleures conditions pour traiter cette affaire. Et de se tourner vers leurs homologues anglais du MI 6...

L'isolement européen

Ces délicates relations franco-britanniques, entre entente et mésentente, l'étaient tout autant sur le continent européen. Bien que ne le mentionnant pas, tous les accords conclus le 8 avril 1904 s'inscrivaient dans un arrière-plan stratégique reflétant la menace allemande. Des vingt dernières années du XIX^e siècle à l'orée des années 1990, aucun autre pays n'occupa une place aussi centrale pour l'équilibre de l'Entente, au point d'apparaître comme un troisième membre. Cette vision n'est pas totalement vraie tant France et Grande-Bretagne oscillèrent constamment entre la crainte et l'admiration pour l'Allemagne. Dans les deux décennies précédant la conclusion des Accords de Londres, chacun des deux signataires songea un moment à s'entendre avec elle. Le réveil du nationalisme anti-allemand suite à l'affaire *Dreyfus* en France et la *Weltpolitik* de Guillaume II, dans ses développements navals autant que coloniaux, pour le Royaume-Uni mettent un terme aux tentatives de rapprochement. Seuls perdurèrent des liens commerciaux, l'Allemagne devenant le qua-

(18) « Flexing Joint Muscle », *Jane's Defence Weekly*, 9 août, pp. 24-28; « Taking Control in Sierra Leone », *Jane's International Defense Review*, sept. 2000, pp. 60-62; « Peace : At What Price? », *Jane's Defence Weekly*, 27 sept. 2000, pp. 26-34.

(19) Jean-Claude BESSEZ, « L'Afrique, un enjeu stratégique majeur pour les Britanniques », disponible sur le site Internet www.strategic-road.com/pays/pubs/afrique_enjeu_britanniques_txt.htm.

trième client du Royaume-Uni (20), et quelques nostalgiques comme Sir Charles Bruce.

L'Allemagne fut une pierre d'achoppement pour l'Entente en deux occasions similaires, aux lendemains des deux guerres. A chaque fois, le sort à réserver au vaincu divisa durablement Paris et Londres. Alors que la France désirait imposer un régime discriminatoire, voire un démantèlement, la Grande-Bretagne prôna son retour rapide dans le concert des nations. En vue des négociations de paix de Versailles, en mars 1919, Londres abandonna Paris à ses désirs d'annexion de la Sarre, d'assistance militaire immédiate en cas d'agression allemande «non provoquée» et de doter la toute nouvelle Société des Nations (SDN) d'une armée internationale (21). Ce tiraillement entre les «Alliés de la Grande Guerre» était déjà perceptible dans leurs objections aux Quatorze points du Président américain Thomas Woodrow Wilson; alors que le Royaume-Uni était réservé sur la liberté des mers, la France s'interrogeait sur la signification de «territoires envahis (22)» et trouvait trop faible le montant des réparations. Toutefois, le ralliement de Georges Clemenceau à l'opinion du Secrétaire au *Foreign Office*, Arthur Balfour, révélait l'interdépendance des intérêts franco-britanniques et «rendait leur alliance plus solide qu'aucun traité ne pouvait garantir» (23).

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, les prétentions françaises furent jugées tout autant inacceptables par Londres; pour autant leur sort dépendait plus largement de l'attitude des deux nouveaux Grands, les États-Unis et l'Union soviétique. De plus, Paris fut bien incapable de présenter une ligne politique claire devant l'opposition alliée. Le sort de l'Allemagne se régla largement sans la France, lors des conférences de Yalta et de Potsdam, où elle n'était pas invitée, contrairement à la Grande-Bretagne. Certes, Winston Churchill obtint qu'elle participât, sur une zone prélevée sur les territoires dévolus à Washington et à Londres, à l'occupation du pays vaincu. C'était une façon de contrebalancer la puissance soviétique (24). Cependant, Ernest Bevin, nouveau Secrétaire au *Foreign Office*, estima que la présence des États-Unis était une garantie suffisante contre tout relèvement agressif de l'Allemagne. Les illusions de 1945 disparurent définitivement, en juin 1948, avec les Recommandations de Londres, prévoyant sa restauration politique, même divisée par la Guerre froide.

(20) Paul M. KENNEDY, *The Rise of the Anglo-German Antagonism 1860-1914*, Allen & Unwin, Londres/Boston, 1980.

(21) Anthony LENTIN, «Trick or Treat? The Anglo-French Alliance, 1919», *History Today*, vol. XLII, n° 12, déc. 1992, pp. 28-32.

(22) Paris craignait de devoir procéder à un référendum en Alsace et en Moselle pour récupérer ces terres perdues en 1871.

(23) Anthony LENTIN, «The Elusive Anglo-French Guarantee Treaty, 1919», in Alan SHARP/Glyn STORE, *Anglo-French Relations in the Twentieth Century. Rivalry and Cooperation*, Routledge, Londres/New York, 2000, p. 115.

(24) Philip BELL, *France and Britain 1940-1994. The Long Separation*, Longman, Londres/New York, 1998, pp. 47-67; François KERSAUDY, *De Gaulle et Churchill*, Plon, Paris, 1981.

Ces multiples vicissitudes eurent évidemment des répercussions sur les évolutions de l'Entente sans cesse renouvelée, pour être mieux défaite, entre Paris et Londres. Dans l'entre-deux-guerres, l'obsession d'encerclement de l'Allemagne comme garantie stratégique poussa la France à soutenir une politique d'alliance de défense mutuelle entre la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie (14 août 1920) et la Roumanie (avril et juin 1921). Cette «Petite Entente» (25) suscita l'hostilité de la Grande-Bretagne. Tentée à nouveau de se réfugier, comme le suggérait le Secrétaire au *Foreign Office*, Lord George Curzon, dans son «*splendide isolement*» (26), elle s'opposa au système de sécurité collective qu'était la SDN, l'absence d'entente avec la France contribuant à sa paralysie.

Le 9 février 1925, Stanley Baldwin garantissait à Locarno la France contre une agression allemande. Ce faisant, il garantissait l'Allemagne contre une agression française. Beaucoup de choses ont été écrites, notamment que le Royaume-Uni souhaitait une réconciliation franco-allemande, mais il est vrai et peut-être voulu que le principal effet de l'implication britannique fut d'éloigner plus durablement les points de vue de Paris et de Londres. Hitler en profita largement, d'autant que les démocraties ne voulurent lui opposer qu'une politique d'*appeasement*, développée par l'ancien Chancelier de l'Échiquier devenu, en 1937, Premier ministre, Arthur Neville Chamberlain. La France d'Edouard Daladier s'y rallia d'autant plus facilement que son ministre des Affaires étrangères était un germanophile bon teint, Georges Bonnet. La Petite Entente nouée en Europe centrale se trouve vidée de sa substance et est la porte ouverte à de nouvelles prétentions allemandes...

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la politique française était marquée par des hommes de l'entre-deux-guerres, mus par la volonté d'éviter une nouvelle faillite de la paix et une renaissance du problème allemand. Ils obtinrent dans un premier temps que la Grande-Bretagne donnât à la France ce qu'elle lui avait refusé en 1919, une alliance de temps de paix. Le Traité de Dunkerque, signé le 4 mars 1947, garantissait la France contre toute résurgence de l'expansionnisme allemand pour cinquante ans (27). La construction de la paix, avec la participation des États-Unis, permet de donner une actualité à l'idée d'unité européenne. Winston Churchill y était acquis, ayant évoqué la nécessité d'un organisme paneuropéen interministériel dans plusieurs discours entre 1942 et 1944 (28). Les illusions intransigeantes à l'égard de l'Allemagne d'un rêve gaulliste formé hors de la terre de France passées, cette solution s'imposa à la IV^e République.

(25) Piotr S. WANDYCZ, *France and Her Eastern Allies, 1919-1925: French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1962.

(26) Alan SHARP, «The Foreign Office in eclipse, 1919-1922», *History*, vol. LXI, 1976, pp. 198-218.

(27) Sean GREENWOOD, «Return to Dunkirk: the Origins of the Anglo-French Treaty of March 1947», *Journal of Strategic Studies*, vol. VI, n° 4, déc. 1983, pp. 49-65.

(28) Andrea BOSCO, *Federal Union and the Origins of the 'Churchill Proposal': the Federalist Debate in the United Kingdom from Munich to the Fall of France, 1938-1940*, Lothian Foundation Press, Londres, 1992.

La reconstruction de l'Europe la rendait possible (29). Le 16 juin 1947, Ernest Bevin faisait du couple franco-britannique la clef de voûte du relèvement économique européen. Les conversations qu'il eut avec son homologue français, Georges Bidault, les deux jours suivants, permirent d'échafauder la structure de l'organisme européen chargé d'accueillir l'aide du Plan Marshall. Le 22 janvier 1948, dans un discours très européen devant les Communes, le Secrétaire au *Foreign Office* parla de consolider l'axe franco-britannique et de faire partager l'initiative de Dunkerque aux trois pays du Benelux. Autant la première répondait aux vues américaines, autant la seconde, par son côté strictement bilatéral, ne convenait pas à Washington. Le coup de Prague, le 25 février, conduisit l'Entente à un sens plus multilatéral. Le 17 mars, la «Petite Europe» à cinq (Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) créait, par le Pacte de Bruxelles, l'Union occidentale. Un mois plus tard, le 16 avril, l'Europe des dix-huit, dont une Allemagne représentée par des personnalités choisies par les commandants en chef des zones occidentales d'occupation, formait l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) (30).

L'Europe qui se dessinait était avant tout un projet américain. Washington aurait aimé que Londres en prît la tête, mais cette dernière refusait, arguant qu'elle était bien en Europe, mais qu'elle n'était pas de l'Europe. L'union séduisait bien Churchill, mais ce n'était qu'une tournure d'esprit. Quant aux Travailleurs au pouvoir, ils goûtaient peu cette idée agitée par les chrétiens-démocrates du continent. L'exposé de Bidault, lors de la réunion du conseil consultatif de l'Union occidentale du 20 juillet 1948, évoquant une Assemblée européenne, suscita l'hostilité de Bevin. Cependant, la France tenait trop à ce projet, qui recueillait l'assentiment de l'opinion publique et des États-Unis et permettait d'ancrer l'Allemagne dans le camp occidental. Alors que les pays du continent saluaient l'initiative française, la Grande-Bretagne, tant par la voix du Premier ministre Clement Attlee que du leader de l'opposition conservatrice, Winston Churchill, manifesta son opposition; elle entrava les négociations par un contre-projet, se mua dans un dialogue sourd avec la France, accumula les retards. Dans bien des cas, l'hostilité britannique fut contenue, mais les négociations n'accouchèrent que d'une Assemblée sans pouvoir, la condamnant à courir sans cesse après son utilité. Le traité signé à Londres le 5 mai 1949 reflétait peu le projet de Robert Schuman, dépourvu de tout intérêt politique. Inévitablement, cette issue marqua l'entente que l'on avait cru retrouvée avec la Grande-Bretagne. Aussi, lorsqu'il proposa la création d'un *pool* charbon-acier placé

(29) Frances M.B. LYNCH, «La France, la Grande-Bretagne et le problème du dollar 1945-1950», *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 18, janv.-mars 1990, pp. 12-19, et «A missed opportunity to plan the reconstruction of Europe? Franco-British relations 1945-1947», in Michel DUMOULIN (dir.), *Plans des temps de guerre pour l'Europe d'après guerre*, Bruylant, Bruxelles, 1994, pp. 459-467.

(30) Sean GREENWOOD, «Ernest Bevin, France and the 'Western Union': August 1945-February 1946», *European History Quarterly*, n° 14, 1984, pp. 319-38.

sous la direction d'une haute autorité, le 9 mai 1950, la participation de Londres n'était pas souhaitée. Le gouvernement britannique, partagé entre l'hostilité (Attlee, Bevin) et l'adhésion (le Chancelier de l'Échiquier Stafford Cripps et le Secrétaire à la Santé Aneurin Bevan), ne voulut y voir qu'une chance de réconciliation franco-allemande (31).

En s'abstenant de participer à l'entreprise de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Londres portait un dur coup à l'Entente. D'autant plus qu'elle permettait à Paris d'envisager une relation d'amitié avec l'Allemagne; les derniers obstacles étaient levés avec le règlement de la question sarroise, le 27 octobre 1956. Cependant, elle se fermait la porte de l'Europe pour vingt-trois ans. Pour le moment, peu importait, la doctrine Bevin fascinait un très conservateur *Foreign Office* : *Britannia* était de retour sur les mers, le Commonwealth accompagnant la décolonisation. Du moins le pensait-elle... L'illusion dure jusqu'en 1960, dix années au bout desquelles elle «*perd un empire, sans trouver de destin*» (32) et un allié continental de poids. Depuis le retour de Charles de Gaulle aux affaires de la République française, la préférence de la France allait à l'Allemagne. Le dernier président du Conseil de la IV^e République nourrissait un courroux contre Londres. Rencontrant le Chancelier allemand, Konrad Adenauer, à Colombey, le 14 septembre 1958, il exposait sa vision d'une Europe fondée sur la dynamique franco-allemande et l'exclusion de la Grande-Bretagne (33).

L'entente franco-allemande devint même un succédané à ce rôle mondial que la France n'avait pu s'arroger en réclamant, au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), l'égalité de traitement avec la Grande-Bretagne et un directoire à trois (34) et à ce rôle européen que les cinq autres membres de la Communauté économique européenne (CEE) avaient écarté le 17 avril 1962, en rejetant le plan Fouchet présenté par la France (35). Adenauer entendait être européen, mais les

(31) John W. YOUNG, «The Schuman Plan and British Association», in John W. YOUNG (dir.), *The Foreign Policy of Churchill's Peacetime Administration 1951-55*, Leicester, 1988, pp. 109-134; Pierre GERBET, «Les origines du Plan Schuman : le choix de la méthode communautaire par le gouvernement français», in Raymond POIDEVIN (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne, mars 1948-mai 1950*, Bruylant, 1986, Bruxelles, pp. 199-220.

(32) Propos de Dean Acheson, tenus lors d'une conférence à West Point, le 5 décembre 1962, repris dans «Britain's Role in the World», *The Guardian*, 6 déc. 1962. Au niveau européen, Londres avait cherché à torpiller les négociations préparatoires à l'instauration de la Communauté économique européenne en cherchant, en février 1957, à transformer l'OECE en zone de libre-échange. En novembre 1958, son échec était patent. Elles entama de nouvelles négociations qui créent à Stockholm, en juillet 1959, l'Association européenne de libre-échange (Grande-Bretagne, Suède, Norvège, Danemark, Suisse, Autriche, Portugal).

(33) Richard DAVIS, «The 'Problem of de Gaulle' : British Reactions to General de Gaulle's Veto of the UK Application to Join the Common Market», *Journal of Contemporary History*, vol. XXXII, n° 4, 1997, pp. 453-464, et «The 'Problem of de Gaulle', 1958-1967», in Philippe CHASSAIGNE/Michael DOCKRILL, *op. cit.*, pp. 161-173.

(34) Le refus américain explique que la France se soit dès lors orientée vers l'extension et la consolidation de l'influence française au sein de la Communauté économique européenne Cf. Edmond JOUVE, *Le Général de Gaulle et la construction de l'Europe (1940-1960)*, Librairie générale de droit et jurisprudence, Paris, 1967, pp. 213-214.

(35) Robert BLOES, *Le 'Plan Fouchet' et le problème de l'Europe politique*, Collège d'Europe, Bruges, 1970.

atlantistes allemands, dont son conseiller et immédiat successeur Ludwig Erhard, le contraignirent à une plus grande distance. La Grande-Bretagne entendait bien profiter de cette opportunité (36), mais cela devait toujours, comme à Bad Kretznach, le 28 novembre 1958, se solder par une fin de non-recevoir. Pourtant, le 10 août 1961, de Gaulle accueillit favorablement la demande d'adhésion britannique, qui intervenait en marge des discussions sur l'union politique; il proposa même à Harold MacMillan, le 2 juin 1962, la possibilité d'un directoire commun sur la CEE. Lors de son entretien avec l'ambassadeur britannique à Paris, Christopher Soames, en février 1969, il reprit cette idée, l'élargissant à l'Allemagne et l'Italie (37).

Pourtant, par deux fois, le 14 janvier 1963 et le 27 novembre 1967, il opposa son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne. Dans le premier cas, les réticences britanniques envers la Politique agricole commune (PAC), en juillet 1962, et les Accords de Nassau, en décembre, sur la force nucléaire sous-marine britannique, l'expliquaient; de Gaulle se souvenait aussi de sa querelle avec Churchill, le 4 juin 1944, où le Premier ministre lui signifia que le Royaume-Uni choisirait toujours les Etats-Unis à toute autre alliance (38). Dans le second, l'originalité induite par l'obstacle monétaire a été interprétée dans de nombreuses études comme une manifestation nouvelle de l'hostilité française face à la dépendance britannique vis-à-vis des Etats-Unis (39); mais il fallait aussi considérer qu'entre 1961 et 1967, alors que la Grande-Bretagne s'enfonçait dans un marasme économique et monétaire, de Gaulle entreprit de contester un point supplémentaire de l'hégémonie américaine en remettant en cause le système monétaire international, élaboré à Bretton Woods, fondé sur l'étalon de change-or et consacrant la suprématie du dollar. Selon le service de coopération économique et financière du Quai d'Orsay, «*les demandes anglaises passent, les Communautés restent*» (40). Toutefois, en novembre 1967, la CEE entraînait dans une crise larvée. La candidature britannique était maintenue. L'avenir d'un pôle monétaire européen indépendant des Anglo-Saxons, plus que jamais incertain, était hypothé-

(36) Anne DEIGHTON, «British-West German Relations, 1945-1972», in Klaus LARRES, *Uneasy Allies. British-German Relations and European Integration since 1945*, Oxford University Press, Oxford, 2000, pp. 27-44.

(37) Le rapport très fidèle du diplomate fut publié dans la presse internationale, ce qui eut pour résultat de rendre de Gaulle furieux.

(38) Il le rappela à Harold MacMillan, lors de ses entretiens des 15 et 16 décembre 1962 et lors d'une conversation du 24 janvier 1963. Cf. Charles DE GAULLE, *Mémoires de guerre, III, Le Salut, 1944-1946*, Plon, Paris, 1959, p. 224; Philip BELL, *op. cit.*, p. 239; Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle, I, La France redevient la France*, Fayard, Paris, 1994, pp. 370-371.

(39) Cf. notamment Pierre GERBET, «La candidature de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes (1967-1968)», *Revue française de science politique*, vol. XVIII, n° 5, oct. 1968; Françoise DE LA SERRE, *La Grande-Bretagne et la Communauté européenne*, PUF, Paris, 1987; *De Gaulle en son siècle*, Plon, Paris, 1992.

(40) AMAE, DE-CE, 1967-1971, 785, note anonyme, non datée, postérieure à novembre 1967, «La France et le Marché commun face à la Grande-Bretagne».

qué par le problème des rapports entre la Grande-Bretagne et les six membres de la CEE (41).

Cette dernière fut levée par l'accession à la présidence de la République de Georges Pompidou. Les rapports de la France avec le reste du continent n'étaient pas au mieux : le couple franco-allemand restait paralysé depuis le départ d'Adenauer, aux lendemains de la signature du Traité de l'Elysée, et l'*Ostpolitik* de Willy Brandt l'avait même fragilisée; au sein de la communauté européenne, le Compromis de Luxembourg n'avait pas fait oublier la crise de 1965. Pour sortir de cet isolement apparent et sauver la Politique agricole commune, autre création française en panne, il fallait se résoudre à donner satisfaction aux partenaires européens, c'est-à-dire reprendre l'Entente là où de Gaulle l'avait laissée avec Soames. Le Sommet de La Haye, les 1^{er} et 2 décembre 1969, consacrait ces changements de vue. Les négociations s'ouvrirent rapidement, mais se perdirent tout aussi rapidement sur des points de détail. L'impatience du Président français était flagrante dans son allocution télévisée du 21 janvier 1971 : «*les Anglais ont un grand sens de l'humour, nous sommes précisément au stade de l'humour*». A l'intransigeance française répondit une résistance britannique que seul un «événement» politique pouvait surmonter. Il intervint dans le plus grand secret les 20 et 21 mai à l'Elysée, sous la forme d'un tête-à-tête avec le Premier ministre anglais, Edward Heath (42). Les derniers compromis furent élaborés et acceptés par les délégations dans la nuit du 22 au 23 mai. Le traité d'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE était signé à Bruxelles le 22 janvier 1972.

DEUX FRÈRES D'ARMES

Cette entrée dans la Communauté économique européenne marquait la fin de l'isolement de la France et du Royaume-Uni sur le continent européen, mais elle ne faisait qu'inscrire un peu plus les rapports de ces deux anciennes puissances coloniales dans un enjeu multilatéral. La Guerre froide, plus que les leçons de la faillite de l'Entente après 1919, imposait notamment ses choix à ces deux frères d'armes. Elle n'empêcha pas leurs relations militaires de se développer, même si leurs soubresauts témoignaient moins d'une entente que d'une nécessité.

(41) Céline PAILLETTE, «Stratégie monétaire française, candidatures britanniques à la CEE et SMI (1961-1967)», *Recherches en relations internationales*, n° 13, 16 avr. 2002, disponible sur le site Internet ipr.univ-paris1.fr/print.php?sid=65#_ftn3.

(42) Pierre GERBET/Françoise DE LA SERRE/Gérard NAFILYA, *L'Union politique de l'Europe. Jalons et textes*, La Documentation française, Paris, 1998, pp. 78-80; Joanne WRIGHT, «The Cold War, European Community and Anglo-French relations, 1958-1998», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 331.

De guerres en opérations mixtes

Les contextes de négociations de l'Entente cordiale, à l'automne et au printemps 1903-1904, lui donnaient implicitement un caractère militaire. Malgré les échos de la crise de Fachoda, France et Grande-Bretagne avaient une longue tradition de collaboration sur les champs de bataille. Au moment de la première «entente cordiale», entre 1830 et 1846, les marines des deux pays, rivaux politiquement, avaient contribué à stabiliser les rapports communautaires du Mont-Liban. La Crimée avait même conduit des corps expéditionnaires à s'opposer de concert à la poussée russe vers la Méditerranée. Puis ce fut l'intervention internationale en Chine, contre les Boxers, en août 1900. Seule l'opposition tonitruante de Georges Clemenceau, qui souhaitait au préalable reconquérir les territoires perdus de 1871, avait empêché la France de participer à l'occupation de l'Égypte en juin 1882. Les deux armées présentaient aussi des caractéristiques similaires, les meilleures troupes étant dévolues à la défense de l'Empire; seule l'annexion de l'Alsace et de la Moselle imposait à Paris de disposer de troupes nombreuses en métropole.

L'Entente ne devait être qu'un mariage de convenance, tant aux yeux des frères Cambon, en poste à Madrid et à Londres, que des diplomates et des militaires britanniques. Elle ne changea véritablement d'esprit qu'après la visite de Guillaume II à Tanger, le 31 mars 1905. Jusque-là, pour la sécurité de ses intérêts en Méditerranée, la position du Royaume-Uni était encore majoritairement celle proposée en février 1903 par l'Amirauté, à savoir d'entamer des négociations avec l'Espagne plutôt qu'avec la France, considérée dans un autre mémorandum de la *Royal Navy*, en août, comme un ennemi probable, au même titre que l'Espagne et l'Italie (43). Le renforcement de la menace allemande, tant dans ses prétentions sur le Maroc que dans sa puissance navale, conduisit Londres à entamer avec Paris des conversations militaires, le 15 décembre 1905, puis navales, le 10 janvier 1906. Le soutien britannique à la conférence d'Algésiras, du 16 janvier au 7 avril 1906, confirmait le tour nouveau que prenait l'Entente. La réponse britannique à l'envoi de la canonnière *Panther*, en rade d'Agadir, le 1^{er} juillet 1911, fut de renforcer la préparation militaire du royaume contre l'Allemagne. Cet esprit se poursuivit en novembre 1912 par l'échange de lettres entre Paul Cambon et Sir Edward Grey, Secrétaire au *Foreign Office*, prévoyant la consultation de leur gouvernement en cas de grave crise internationale.

Bien que n'instituant pas véritablement une alliance, ces dispositions devaient permettre des échanges de haut niveau à l'été 1914, aboutissant au Pacte de Paris. Par ce document franco-anglo-russe du 5 septembre, les trois puissances s'accordaient pour ne pas signer de paix séparée, ni avoir

(43) Keith HAMILTON, «The poor relation : Spain in Anglo-French relations, 1898-1914», *ibid.*, pp. 50-51.

des buts de guerre unilatéraux. En fait, il ne s'agissait que faire taire les divergences entre les trois alliés, mais en aucun cas d'établir un commandement politique et militaire unifié. Il fallut attendre le remplacement du commandant en chef britannique, Sir John French, par le maréchal Douglas Haig, pour voir le Premier ministre David Lloyd George, élu en décembre 1916, accepter de placer le corps expéditionnaire britannique sous commandement français, en février 1917. L'offensive Ludendorff dans la Somme, au printemps 1918, acheva de rendre évidente la coordination politique et militaire; le 25 mars, le général Foch recevait la «direction stratégique des opérations militaires».

Ce long chemin vers un commandement unifié devait servir de modèle à ne pas réitérer, même si la Grande-Bretagne rechigna longtemps à perdre le contrôle de ses troupes. Ainsi, au début de la Seconde Guerre mondiale, le Royal Institute of International Affairs invita le général Sir Frederick Maurice à préparer une étude de coopération alliée dès le début du conflit (44). Non seulement un comité permanent militaire interallié et un comité de coordination économique franco-britannique furent mis sur pied, mais la déclaration commune du 28 mars 1940 prévoyait le maintien de l'Entente après la guerre. Ces décisions témoignaient de la volonté de la France et du Royaume-Uni d'éviter la faillite qui avait suivi le 11 novembre 1918. Le projet d'union des deux nations, formulé par l'ambassadeur de France à Londres, Charles Corbin, et le président du comité de coordination économique, Jean Monnet, entendait même aller plus avant vers l'alliance. Discuté dans les premiers mois de 1940, il fut formulé dans la confusion la plus totale par Londres, au moment où le gouvernement français s'appêtait à demander l'armistice. Pour le Premier ministre Sir Winston Churchill, cette union était indissoluble et elle conditionna son soutien à la France libre du général Charles de Gaulle (45).

Cette idée que le destin des deux pays puisse être réuni fut reprise par Guy Mollet lors de la Crise de Suez, à l'été 1956. La «nouvelle entente cordiale» (46) trouva ainsi sa traduction dans la mise en place d'un état-major mixte, le 28 juillet, et la planification en commun de l'expédition, lors de la réunion secrète de Sèvres, à laquelle fut convié le Président israélien du conseil, David Ben Gourion (47). Les conséquences internationales de cette entreprise mirent un terme à cette unité militaire. Il fallut attendre le premier conflit de l'après-Guerre froide pour que ce sentiment de proximité de destin reprît quelque réalité. Seules de tous les acteurs européens à pouvoir envoyer des forces conséquentes dans le désert saoudien, la France

(44) David DUTTON, «Britain and France at war, 1914-1918», *ibid.*, pp. 81 et 86.

(45) Philip BELL, «Entente broken and renewed: Britain and France, 1940-1945», *ibid.*, p. 227; Sabine Marie DECUP, *op. cit.*, pp. 10-12; William PHILIPOTT, «The Supreme War Council and the Allied War Effort, 1939-1940», in Philippe CHASSAIGNE/Michael DOCKRILL, *op. cit.*, pp. 109-124.

(46) Sabine Marie DECUP, *op. cit.*, p. 89.

(47) Michèle BATTISTI, «Les ambiguïtés de Suez», *Revue historique des armées*, n° 4, 1986, pp. 8-12.

et la Grande-Bretagne furent aussi les seules à pouvoir jouer un rôle militaire significatif en ex-Yougoslavie, d'abord en Bosnie, puis au Kosovo et en Macédoine, mais aussi en Afrique, tant en Centrafrique qu'en Sierra Leone et en Guinée. Au sein de l'action extérieure de l'Union européenne, l'Entente s'imposait comme le pivot de toute politique (48).

Pourtant, Suez, les Balkans et l'Afrique devaient être vus comme l'exception plutôt que comme la règle. Si la fraternité d'armes des deux partenaires est on ne peut plus réelle, elle ne le fut jamais pour les mêmes raisons. Depuis l'échange de signatures du 8 avril 1904, jamais les deux pays ne réagirent à l'unisson dans les crises internationales. Ces deux puissances impériales cherchaient plutôt à se neutraliser plutôt qu'à collaborer. Dans la question marocaine, l'Espagne était un enjeu pour la Grande-Bretagne autant pour garantir la sécurité de Gibraltar que pour exclure une domination française des *presides* espagnols de Tanger, Ceuta et Melilla, tandis que la France voulait éviter d'être marginalisée en Méditerranée occidentale. Seule la précision de la menace allemande conduisit la diplomatie britannique à prendre le parti de Paris lors de la conférence d'Algésiras (49).

Pendant la Première Guerre mondiale, les conceptions différentes de mener la guerre répondaient à des ambitions politiques divergentes. La Grande-Bretagne entendait maintenir l'équilibre européen et non créer une prépondérance de la France sur le continent. Il est quelques preuves que le Secrétaire à la Guerre, Lord Horatio Kitchener, ait pensé à retenir l'effort militaire jusqu'à ce que la France fût sérieusement blessée, afin de placer Londres en position de dicter la paix finale (50). Pourtant, à l'été 1915, s'il décida que son pays devait « *agir avec toute [son] énergie et faire en sorte d'aider les Français, même si, ce faisant, [il] souffrait de lourdes pertes* » (51), c'était parce qu'il craignait que la France ne fût trop affaiblie et voulût s'entendre avec l'Allemagne. De son côté, la France fut obligée de suivre le Royaume-Uni dans les Dardanelles, entre février 1915 et janvier 1916, de crainte d'une prépondérance britannique en Méditerranée orientale et d'une expédition unilatérale en Syrie. Ces perceptions différentes de la guerre expliquaient les « *mésententes cordiales* » de l'entre-deux-guerres (52).

La première fut sans nul doute à propos de la guerre civile russe, à partir de la fin novembre 1917, alors que les deux pays étaient encore alliés face à l'Allemagne. Les discussions au sein du comité permanent militaire inter-

(48) Jolyon HOWORTH, « France, NATO and European Security : Status Quo Unsustainable ; New Balance Unattainable? », *Politique étrangère*, n° 4, hiv. 2002-2003, pp. 1001-1016 ; Charles GRANT, *Transatlantic Rift : How to Bring the Two Sides Together*, Centre for European Reform, Londres, 2003.

(49) Keith HAMILTON, *op. cit.*, p. 66.

(50) David DUTTON, *op. cit.*, p. 84.

(51) Robert BLAKE (dir.), *The Private Papers of Douglas Haig*, Eyre and Spottiswoode, Londres, 1952, p. 102.

(52) Philip BELL, *France and Britain 1900-1940. Entente and Estrangement*, Longman, Londres/New York, 1996, p. 92. Cf. aussi Georges-Henri SOUTOU, *L'Or et le sang. Les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Fayard, Paris, 1989.

allié montraient la résurgence des antagonismes, Lord Balfour préférant temporiser tandis que Clemenceau souhaitait en finir militairement. Toutefois, la véritable divergence d'intérêt apparut en marge de la Conférence de Versailles, où les Alliés s'étaient accordés pour refuser la participation bolchevique : Lloyd George argua qu'il était impossible d'ignorer la Russie. Le 23 décembre 1918, bravant l'hostilité française, l'*Imperial War Cabinet* l'autorisa à entamer des discussions avec l'envoyé russe. L'opposition n'était pas fondamentale. Les espoirs commerciaux de Londres étaient autant de chimères et Paris était prêt à discuter avec Moscou si son allié faisait de même... De plus, en dépit des apparences, le Royaume-Uni était le plus impliqué dans le soutien aux troupes blanches, financièrement, matériellement et humainement, alors que la France avait tout intérêt, tant dans la perspective d'une alliance de revers que pour préserver ses intérêts financiers, à s'entendre avec la nouvelle Russie. La rivalité aurait repris si le pouvoir du tsar Nicolas II avait été restauré ou si les conversations bolcho-britanniques avaient débouché sur des accords commerciaux. La victoire polonaise en octobre 1920 et l'échec de la Conférence de Gênes en mai 1922 éloignèrent la rupture, mais l'alerte avait été chaude. En décembre 1918, Lord Curzon s'était écrié : « *j'ai vraiment peur que la grande puissance dont nous devons avoir peur dans l'avenir ne soit la France* » (53).

La seconde mésentente de l'entre-deux-guerres porta plus à conséquence, puisqu'elle permit un rapprochement de la Grande-Bretagne avec l'Allemagne, ouvrant la voie de la politique d'*appeasement*. Elle prit pour cadre la Conférence mondiale de désarmement, organisée par la SDN à Genève. De février 1932 à avril 1934, Paris et Londres ne parlèrent pas d'une seule voix, chacune se laissant aller à ses peurs. Pour la première, la politique de désarmement pouvait contrecarrer les velléités révisionnistes allemandes et l'Entente devait permettre d'éviter une nouvelle guerre. Pour la seconde, les craintes françaises n'étaient pas fondées et les perceptions nationales et impériales de sa défense rendaient le soutien des prétentions françaises inacceptables (54). L'échec de la Conférence offrait à l'Allemagne nazie un rang parmi les nations et laissait la route libre à Hitler pour démanteler l'Entente. En juin 1940, la défaite française imposait au Royaume-Uni de se trouver un nouvel allié, les États-Unis. Dans cette « grande alliance », la relation avec la France était moins importante, d'autant que, pendant quatre ans, elle cessa d'exister et que la légitimité du général de Gaulle était contestée par le Président américain Franklin D. Roosevelt. Ce qui n'empêcha pas les deux nations de se retrouver dans la victoire...

(53) Paul KENNEDY, *The Realities behind Diplomacy: Background Influences on British External Policy, 1865-1980*, Fontana, Londres, 1981, p. 211.

(54) Carolyn KITCHING, « The search for disarmament: Anglo-French relations, 1929-1934 », in Alan SHARP, Glyn STONE, *op. cit.*, pp. 158-179; Maurice VAÏSSE, *Sécurité d'abord. La politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Pedone, Paris, 1981.

La lente quête de l'identité de défense européenne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne célébrèrent leurs retrouvailles par la signature du Traité de Dunkerque. Dans cette entente reformulée en alliance, les deux pays entreprenaient de se rencontrer afin d'affiner leurs positions et éviter les mésententes passées. Aux yeux des États-Unis, ce forum devait être en mesure de régler non seulement la question militaire européenne, ce qui fut fait avec le Traité de l'Union occidentale, mais aussi le problème du réarmement allemand. A nouveau, l'Entente se retrouvait face à une question qui l'avait divisée pendant l'entre-deux-guerres. Cette fois, la position britannique était plus claire : pour pouvoir se maintenir dans la relation américano-soviétique qui régissait dorénavant le monde, il fallait à Londres une relation étroite avec le continent ; or, la France était perçue comme un élément majeur du système de défense britannique depuis la Première Guerre mondiale (55). Son souci majeur, dans l'immédiat après-guerre, était la reconstruction de la France et son retour sur la scène européenne.

Lorsqu'en janvier 1948, deux mois avant l'effondrement du Conseil de contrôle allié de l'Allemagne, suite au départ du représentant soviétique, la Guerre était déjà dans tous les esprits. Lors d'une rencontre tripartite entre militaires français, britanniques et américains, la question du réarmement allemand fut évoquée, la politique française en était revenue à une ligne plus proche de la vision britannique. Certes, le président du Conseil, Félix Gouin, restait tout autant hostile que son prédécesseur, Charles de Gaulle, à une réunification, mais les espoirs de janvier 1947 d'une restauration d'une sorte de Confédération germanique d'un autre âge n'étaient qu'une ultime abstraction de la situation internationale. En décembre 1949, peu après la création de la République fédérale allemande, le Chancelier Konrad Adenauer prenait position, par voie de presse, pour la participation d'un contingent allemand dans une armée européenne. Le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, lui répondait qu'il n'était pas question de forces allemandes, même dans une armée européenne « *dont nous sommes d'ailleurs très loin* » (56).

Pourtant, le 7 mai 1950, alors que Paris s'orientait vers une réconciliation franco-allemande au sein de la CECA, l'ancien commandant de la bizonie d'occupation en Allemagne (57), Lucius Clay, prenait publiquement position, à New York, pour le réarmement. Le déclenchement de la guerre en Corée, le 15 juin 1950, imposait le renforcement du dispositif de défense

(55) Douglas Haig, en juillet 1917, cité par Robert BLAKE, *op. cit.*, p. 247.

(56) Marie-Thérèse BITSCH, *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Complexe, Bruxelles, 1996, p. 88.

(57) En janvier 1947, face à la politique indépendante des Soviétiques, Britanniques et Américains avaient fusionné économiquement leurs zones d'occupation. Révisant leur politique de 1945, les États-Unis favorisèrent le redressement économique de l'Allemagne et son intégration dans le bloc des démocraties occidentales.

européen. Il était clair pour tout le monde qu'il passait par le réarmement des Etats-Unis et des pays européens, Allemagne comprise. En août, le Conseil de l'Europe se saisit de l'affaire, malgré son incompétence militaire; le socialiste français André Philip réclama une défense européenne reposant sur les deux piliers de l'aide américaine et de la solidarité européenne, tandis que le conservateur britannique Winston Churchill se rangeait à la proposition Adenauer. Le vote du 12 août 1950 entérina massivement la motion franco-britannique.

En septembre, les discussions se portèrent au sein de l'Alliance atlantique. Le 12 septembre, le Secrétaire d'Etat Dean Acheson réclamait devant Bevin et Schuman un réarmement rapide et conséquent, ainsi qu'une intégration dans l'OTAN. Les deux Européens exposèrent d'abord un refus unanime, mais le Secrétaire au *Foreign Office* se laissa amadouer, abandonnant le ministre français à son isolement. Le 16 septembre, Schuman refusa une armée européenne, proposant une force de police ou une participation à la fabrication d'armement. Le même jour, Jean Monnet lui écrivait pour lui montrer l'inanité de la position française et échafaudait quelques propositions pour une Communauté européenne de défense (CED).

Les Etats-Unis proposant de prendre une décision au sommet de l'Alliance du 28 octobre 1950, la France élaborait en quelques semaines le projet de former une armée européenne, composée de contingents nationaux, intégrés au niveau le plus petit et dotés d'un armement standard, et placée sous la responsabilité d'un ministre européen de la Défense, nommé par les gouvernements et responsable devant le conseil des ministres et l'Assemblée européenne. Ce plan, proposé à l'Europe le 24 octobre par le président du Conseil, René Pleven, devait régler tous les problèmes et satisfaire tout le monde: le réarmement allemand devait emporter l'adhésion des Etats-Unis, l'emballage européen de l'opinion publique française, la proximité avec les idées d'Adenauer l'Allemagne fédérale et l'embryon de politique européenne, les fédéralismes de tous bords. Or, les premiers critiquèrent la lenteur du processus et proposèrent un contre-projet, le Plan Spofford, et les partenaires européens se montrèrent réticents, à l'exception notable de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. La première parvint à faire repousser la décision américaine à la réunion de décembre, qui décida d'étudier le Plan Spofford tout en autorisant les pays qui le souhaitaient à entamer des négociations en vue de former une armée européenne.

A l'instar de la CECA, le projet était certes trop supranational pour emporter l'adhésion de Londres. Toutefois, dans le contexte de Guerre froide, il importait que la France réussît dans son entreprise. Pourtant, son implication dans des guerres coloniales l'empêchait de s'impliquer plus avant dans la défense européenne. Les responsables britanniques, au premier rang desquels se trouvait Churchill, qui revint aux affaires en octobre 1951, ne souhaitaient pas engager leur pays dans un soutien à une cause

perdue (58). En janvier 1954, l'engagement du Secrétaire au *Foreign Office*, Anthony Eden, dans les négociations franco-vietnamiennes qui s'ouvraient à Genève, avait comme but de sauver le prestige de la France et de permettre la ratification du traité instituant la CED, signé le 27 mai 1952 (59). Aussi, quelle ne fut pas la stupeur à Londres d'apprendre, le 30 juin 1954, son rejet par l'Assemblée nationale! Churchill, livide, dit que s'il devait rompre avec la France ou l'Allemagne, ce serait avec la France.

Eden s'empressa de faire passer la question du réarmement allemand à l'Union occidentale et à l'OTAN. Dans la deuxième semaine de septembre, il entreprit de consulter les membres de la première et les Etats-Unis. Le 3 octobre, la conférence de l'Union à Londres mettait fin au statut d'occupation de l'Allemagne fédérale et proposait son adhésion aux Pactes de Bruxelles et Atlantique (60). Le 23 octobre, la Conférence de Paris se transformait en Union de l'Europe occidentale (UEO), fruit d'un compromis franco-britannique : les premiers acceptaient le réarmement allemand en échange de structures européennes renforcées et les seconds se laissaient entraîner dans une structure apparemment supranationale. Apparemment, car sa duplication évidente avec l'OTAN lui ôtait toute utilité.

Cette duplicité britannique ne fut pas du tout du goût de la France. Eden entendait limiter les discussions annuelles des Secrétaires généraux de Whitehall et du Quai d'Orsay, étendues en 1954 aux problèmes coloniaux, de peur qu'elles ne débouchassent sur une critique de la politique algérienne de Paris, à laquelle répondrait celle de l'adhésion britannique au Pacte de Bagdad (avril 1955). Cependant, il ne put empêcher une détérioration de l'Entente. Après le fiasco de Suez, les ministres français des Affaires étrangères, Antoine Pinay, puis Christian Pineau, eurent beau rôle d'attaquer la connivence anglo-américaine au Proche-Orient. Le Secrétaire au *Foreign Office* répondit à l'offre du *State Department* d'ouvrir les discussions stratégiques aux Français par une fin de non-recevoir : «*pas du tout au plus haut niveau. Ils restent nos ennemis au Moyen-Orient*» (61). Au soutien britannique à la politique française en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), se substitua à partir de 1957 une position plus critique, plus ouvertement alignée sur Washington (62). Certes, la mission britannique de bons offices en Algérie avait pour but de modérer l'insistance américaine au retrait français, mais elle fut mal interprétée en France. Londres voyait d'un très mauvais

(58) En janvier 1950, l'ambassadeur de France à Londres, René Massigli, estimait que les débats au sein du *Commonwealth* sur sa politique en Asie du Sud-Est empêchaient la Grande-Bretagne de soutenir la France en Indochine : AMAE, NS Grande-Bretagne, vol. XCV, n° 25/EU.

(59) Kevin RUANE, «Anthony Eden, British diplomacy and the origins of the Geneva Conference of 1954», *Historical Journal*, n° 37, 1994, pp. 160-169.

(60) Ce fut fait le 3 mai 1955.

(61) Martin THOMAS, «From Dien Bien Phu to Evian : Anglo-French imperial relations, 1954-1962», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 312. Il convient d'expliquer plus avant cette affirmation lapidaire : à cette époque, la France soutenait activement Israël, alors que la Grande-Bretagne était l'alliée des pays arabes. D'où le soutien de Londres à l'intervention des *Marines* américains au Liban en juin et juillet 1958.

(62) Philippe MASSON, «Origines et bilan d'une défaite», *Revue historique des armées*, n° 4, 1986, pp. 57-58.

œil cette dispersion de forces, si utiles en Europe, dans des conflits coloniaux perdus d'avance. A la différence de l'Indochine, l'Algérie n'était pas un conflit de la Guerre froide.

Charles de Gaulle avait fait la même analyse. Son retour à la tête de la France posa le problème de la prééminence de la France dans l'OTAN. Le mémorandum secret du 24 septembre 1958, adressé au Président américain Eisenhower et au Premier ministre britannique MacMillan, entendait restaurer, au moins symboliquement, l'indépendance et la grandeur de la France (63). Il entendait également obtenir l'égalité de traitement avec la Grande-Bretagne. Pour le programme nucléaire français, c'était même une urgence. Depuis son lancement, en 1952, il marquait le pas. Cependant, l'attitude des Etats-Unis restait toujours discriminatoire (64). L'ouverture britannique de 1961 tourna court avec le choix des missiles sous-marins Polaris, lors du décisif sommet de Nassau. Le rapprochement d'Edward Heath et Georges Pompidou ne produisit pas plus d'avancée. Il fallut attendre 1978 et 1992 pour que Français et Britanniques s'entendissent dans ce domaine. Lors de la préparation du Sommet du G7 à la Guadeloupe, ils refusèrent que leurs forces nucléaires fussent intégrées aux accords SALT, en négociation à Genève (65). Quatorze ans plus tard, ils mirent sur pied une Commission nucléaire commune (66)...

Cette fixation sur le nucléaire du Président de Gaulle reposait sur cette volonté d'assurer l'indépendance de la France au sein de l'Alliance atlantique, tout en lui permettant d'être le garant de la sécurité en Europe. Il ne s'agissait aucunement de remettre en cause la primauté américaine, simplement de ne pas en être l'esclave. La décision de retirer la France du commandement militaire intégré de l'Alliance (67), étalée entre mars 1959 et avril 1964 (68), et le Plan Fouchet visaient à donner à l'Europe une identité moins atlantiste. De Gaulle espérait le soutien de la Grande-Bretagne, le Compromis de Luxembourg mit fin à l'apparente contradiction existant

(63) «La politique européenne des Etats-Unis», *Revue de défense nationale*, n° 23, mars 1967, p. 386.

(64) Sabine Marie DECUP, *op. cit.*, pp. 259-261; Philip G. CERNY, *Une politique de grandeur*, Flammarion, Paris, 1986, p. 120. En 1958, la modification du Mac Mahon Act de 1946, déjà amendé en 1954 pour faciliter le programme nucléaire britannique, pour faire bénéficier les pays pouvant avancer des progrès substantiels de mise au point nucléaire, excluait la France, son programme restant par trop embryonnaire. Cf. Daniel COLARD/Gérard DAILLE, «Le général de Gaulle et les alliances», in Institut Charles de Gaulle (dir.), *De Gaulle en son siècle*, 5, *L'Europe*, Plon, Paris, 1992.

(65) Valéry GISCARD D'ESTAING, *Le Pouvoir et la vie*, 2, Cie 12, Paris, 1991, p. 364.

(66) Bruno TERTRAIS, *L'Arme nucléaire après la Guerre froide*, Economica, Paris, 1994, pp. 213-233; Loïck BENOIT, «François Mitterrand et la défense nucléaire de l'Europe», *Revue de recherche juridique - Droit prospectif*, n° 73-2, 1998, pp. 639-653.

(67) Frédéric Bozo, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les Etats-Unis et l'Alliance atlantique (1958-1969)*, Plon, Paris, 1996, et *La France et l'OTAN : de la Guerre froide au nouvel ordre européen*, Masson, Paris, 1991. Sur les conséquences franco-britanniques de ce retrait, cf. René PLEVEN, «France in the Atlantic Community», *Foreign Affairs*, n° 38, 1^{er} oct. 1959, pp. 28-29; André BEAUFRE, *L'OTAN et l'Europe*, Calmann-Lévy, Paris, 1966, p. 58.

(68) La flotte de la Méditerranée avait été retirée en mars 1959, puis ce fut au tour de celle de l'Atlantique, en juin 1963, suivie par les officiers d'état-major de la Marine en avril 1964. La Marine fut tenue à l'écart des manœuvres de l'Alliance en septembre 1964.

entre l'appartenance à l'Alliance et la Communauté. Cependant, le choix de MacMillan de 1962 avait signifié sa pérennisation pour trente ans. Les velléités de François Mitterrand de réactiver l'UEO (69) souffrirent du même manque de soutien britannique. La fin de la Guerre froide devait pourtant permettre deux évolutions.

En avril 1990, Helmut Kohl et François Mitterrand mirent au point une proposition conjointe sur le passage à l'union politique. Elle incluait une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) (70), où l'UEO, sous le contrôle du Conseil européen, tiendrait un rôle majeur. Les 10 et 11 octobre 1991, à Maastricht, la conclusion du Traité d'Union politique se faisait sur la base d'un compromis conciliant deux conceptions opposées, «*celle de la France et de l'Allemagne, favorables à la mise en place d'une politique de défense commune autour de l'Union politique, celle de la Grande-Bretagne et d'autres pays rétifs à l'émergence d'un pôle militaire indépendant de l'OTAN*» (71). Elles portaient essentiellement autour la définition et la mise en œuvre d'une PESC, incluant «*l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune*». L'UEO était chargée de cette politique de sécurité, offrant ainsi à l'Europe une base juridique pour une intervention militaire commune. Le 24 mars 1997, une nouvelle démarche franco-allemande, à laquelle s'opposèrent la Grande-Bretagne et les pays neutres, envisageait d'en faire le «*bras armé*» (72). Il fallut encore deux années de négociations, pendant lesquelles Londres proposa la création d'un Comité de hauts responsables de la Défense et des Affaires étrangères, pour que la fusion des deux communautés fût entérinée (73).

La seconde évolution concernait explicitement l'Entente. La fin de la Guerre froide et l'évolution de l'Administration américaine en regard de l'identité européenne de défense rendaient moins prégnante la question de l'appartenance de Londres à l'OTAN. Un rapprochement se fit sentir au tournant des années 1990. Les cinq sommets franco-britanniques de 1993 à 1997 (74) furent fructueux, amplifiés par la fraternité d'armes en Bosnie. De 1995 à 1997, par le biais d'un groupe aérien commun, appelé à devenir le

(69) Les 26 et 27 octobre 1984, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays membres s'entendirent sur un texte fondateur de la relance de l'UEO, la Déclaration de Rome, incluant la nécessité de contribuer «*non seulement à la sécurité de l'Europe occidentale mais aussi à l'amélioration de la défense commune de l'ensemble des pays de l'Alliance atlantique*». Trois ans plus tard, la Plate-forme de La Haye établissait les bases d'une identité européenne de défense.

(70) Jacques ATTALI, *Verbatim*, III, Fayard, Paris, 1995, p. 466.

(71) M. DRAIN/C. LESCOT/B. VIELLEFOSSE, «*La sécurité en Europe*», *Regards sur l'actualité*, n° 213, juil.-août, 1995, p. 30. Cf. aussi W. NICOLL/T. SALMON, *Understanding the New European Community*, Prentice Hall/Harvester Wheatsheaf, Londres, 1994, pp. 207-211.

(72) Jean KLEIN, «*La coopération franco-allemande et l'identité européenne en matière de défense*», *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol. XXX, n° 2, avr.-juin 1998, p. 204.

(73) Kori SCHAKE/Amaya BLOCH-LAINÉ/Charles GRANT, «*Building a European Defense Capability*», *Survival*, print. 1999, vol. XLI, n° 1, pp. 220-221.

(74) Londres, 1993; Chartres, 1994; Chequers, 1995; Bordeaux, 1996; Londres, 1997.

Groupe aérien européen, et de Lettres d'intention intensifiant les contacts entre les armées des deux pays, par celui de jumelages d'unités et d'exercices communs, les points de vues se rapprochèrent. Le 4 décembre 1998, à Saint-Malo, le Premier ministre britannique Tony Blair semblait lever toutes les hypothèques à une participation de son pays à l'effort de défense européen. Le 20 septembre 2003, il concevait même de lui donner les moyens de son «autonomie». Pourtant, des divergences sur son contenu et sa mise en œuvre persistaient (75). D'autant que l'avènement de l'Administration Bush, les attentats du 11 septembre 2001, puis la guerre préemptive contre l'Iraq bouleversèrent considérablement la donne. Toutefois, dans son entreprise de rééquilibrage entre l'Europe et l'Amérique, la France ne pouvait plus compter qu'avec l'Allemagne. Elle devait renouer avec l'esprit du Traité de Dunkerque pour faire revivre l'Entente. Les retrouvailles eurent lieu à Berlin, le 9 juin 2003, à peine plus d'un mois après la fin des opérations anglo-américaines en Iraq. L'initiative était perçue dans le Landerneau européen comme la mise en place d'un «directoire» décidé à prendre en main les affaires de l'Union.

UN DRÔLE DE COUPLE

Tony Blair avait fait montre de finesse, mettant fin à la tentation séculaire de la Grande-Bretagne entre la France et l'Allemagne pour choisir de s'entendre avec les deux. Londres avait peut-être enfin trouvé son rôle... Pourtant, la comparaison de l'Entente avec le couple franco-allemand laissait voir la fragilité du «couple» franco-britannique.

Une entente en mal de personnalisation

A l'origine de la rencontre entre la France et le Royaume-Uni, il fallait reconnaître le rôle décisif du Prince de Galles, Edouard, le fils de la reine Victoria devenu *dandy* parisien (76). La relation qui commençait à se tisser restait typique du XIX^e siècle, où les Princes alliaient les peuples entre eux. Les visites du jeune homme au vieux Président Emile Loubet ne différaient guère de celles qu'avait reçues sa mère, soixante ans auparavant, de la part du roi des Français Louis-Philippe ou, dix ans plus tard, de l'empereur Napoléon III. Tous venaient célébrer l'«entente cordiale» des deux nations, en paix depuis 1815... La plus longue paix d'Europe... Pendant un siècle, la relation entre Paris et Londres resta marquée par les rapports qu'entre-

(75) Réserves britanniques à la Convention sur la clause de solidarité et de sécurité collective (novembre 2002), refus d'un quartier général européen (avril 2003) au profit d'une «capacité de planification et de conduite d'opérations» (décembre 2003), lancement d'un quartier général opérationnel «multinationalisable», prenant de vitesse la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grèce (avril 2004).

(76) Sur l'éducation du jeune homme et ses relations heurtées avec sa mère, cf. Ian DUNLOP, *Edward VII and the Entente Cordiale*, Constable, Londres, 2004.

tenaient les décideurs des deux pays au moment de leur passage aux plus hautes fonctions de l'Etat. En cela, on peut dire que la cordialité présida toujours à leurs relations, souvent discordantes, parfois tempétueuses, faciles sur certaines questions, difficiles sur d'autres. Souvent, l'Entente s'expliquait par une attirance des contraires. Théophile Delcassé se définissait lui-même comme «*ni anglophobe, ni anglophile*», mais davantage prêt à s'entendre avec l'Angleterre qu'avec l'Allemagne. Malgré une doctrine le poussant vers le «*grand large*» et l'*English speaking world*, Ernest Bevin entendait «*avoir une grande politique à destination de la France [...]. L'approche générale de la France devait changer*» (77).

Il manqua toujours entre les deux pays une unité de vue, fondée sur des liens personnels, non seulement au niveau des dirigeants des deux pays, mais aussi dans les niveaux intermédiaires, ministériels et administratifs, civils et militaires. Il fallut attendre la Première Guerre mondiale pour voir Français et Anglais travailler ensemble. Le Premier ministre David Lloyd George s'entendit bien avec le président du Conseil Aristide Briand et le ministre des Munitions, Albert Thomas. Il fut impressionné par les généraux Nivelle et Sarrail. De son côté, le président du Conseil Paul Painlevé appréciait bien le maréchal Douglas Haig. Sir John French pensait du bien de Ferdinand Foch et Haig appréciait Philippe Pétain à cause de la «*brièveté de ses discours [...], une qualité rare chez un Français*» (78). Cependant, ces rapports débouchèrent difficilement sur une habitude de se consulter sur tous les dossiers intéressant les deux pays. La longue gestation du comité permanent militaire interallié et du commandement unifié était riche d'enseignement pour l'avenir. Certes, les militaires avaient retenu la leçon, alors qu'ils combattirent séparément et ne partagèrent guère de traditions culturelles, linguistiques, historiques et géographiques, au moins jusqu'en 1916. Toutefois, sitôt la guerre finie, les politiques en revinrent à leur rivalité et leur suspicion mutuelle (79). Il y eut certes des périodes où l'entente était réelle des deux côtés de la Manche. Aristide Briand était bien aimé à Londres, où il entretenait de très bonnes relations avec David Lloyd George et Austen Chamberlain (80). Ramsay MacDonald réussit à créer «*une réelle cordialité*» et Winston Churchill était vraiment un ami de la France (81).

L'entre-deux-guerres resta toutefois marqué par l'absence de contact suivi des deux côtés. Chacun restait prisonnier de ses stéréotypes, renforcés par la Première Guerre mondiale (82). Ils étaient les fruits de la conjonction de mémoires historiques antagonistes et d'ambitions liées à leur statut de

(77) Cité par Sean GREENWOOD, «*France's place in Britain's post-war foreign policy*», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 246.

(78) David DUTTON, *op. cit.*, p. 83; Robert BLAKE, *op. cit.*, p. 232.

(79) Comte DE SAINT-AULAIRE, *Confessions d'un vieux diplomate*, Flammarion, Paris, 1953, p. 555.

(80) Alan SHARP, «*Anglo-French relations from Versailles to Locarno, 1919-1925: the quest for security*», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 133.

(81) AMAE, *Europe 1918-1929, Grande-Bretagne*, n° 71, note de René MASSIGLI du 15 novembre 1924.

(82) David DUTTON, *op. cit.*, p. 84.

grandes puissances impériales. Deux perceptions différentes de la politique de l'Autre en découlaient. La France pensait que la Grande-Bretagne se désintéressait des réalités stratégiques de l'Europe continentale, tout en espérant qu'elle enverrait un corps expéditionnaire, avec de nombreuses divisions blindées pour renforcer ses fragilités. De son côté, Londres voyait d'un mauvais œil l'instabilité parlementaire française, sa fragilité économique et sociale et la faiblesse de son réarmement. Cette ignorance réciproque expliquait la certitude britannique, avant 1916, que les crises politiques parisiennes ne profitaient qu'à Joseph Caillaux, son incompréhension face à l'«*Union sacrée*» de René Viviani. L'Entente s'affirmait plutôt comme une relation conjoncturelle, plutôt que structurelle. La destruction de la flotte française de Mers El-Kébir, le 3 juillet 1940, comme les expéditions de Dakar, en septembre, et de Syrie, en juin et juillet suivant, en étaient la tragique démonstration. La divergence de vue entre les deux nations perdurait par-delà les unités. Dès 1921, Georges Clemenceau en avait fait l'expérience, accusant la Grande-Bretagne de redevenir l'ennemi de la France. David Lloyd George lui rétorqua : «*eh bien, n'était-ce pas toujours notre politique traditionnelle ?*» (83)

Le second après-guerre ne permit pas plus d'établir une relation soudée par la confiance et la communauté de destin. Winston Churchill s'était engagé dans une «*relation spéciale*» avec Franklin D. Roosevelt depuis cinq années. Surtout, le général de Gaulle avait été tellement dépendant du soutien britannique qu'il en avait revendiqué, avec intransigeance, son indépendance. A la fin du conflit, Anthony Eden lui fit part du sentiment qu'il avait «*causé [à la Grande-Bretagne] plus de difficultés que tous nos autres alliés réunis*», le chef des Français libres rétorqua : «*je n'en doute pas. La France est une grande puissance*» (84)... Les choix différents quant à l'Europe entraînèrent l'étiollement de l'Entente et le rapprochement franco-allemand remplaça, pour un demi-siècle, la relation franco-britannique. Le cinquantenaire de l'Entente fut célébré confidentiellement et les réunions de travail à Londres et Paris, instituées par le Traité de Dunkerque, ne survécurent pas à l'expédition de Suez. Pour autant, la vie internationale était suffisamment formalisée pour que les deux partenaires ne se tournassent pas totalement le dos; l'UEO devint l'antichambre de leur dialogue jusqu'en 1973, puis la Grande-Bretagne adhéra enfin à la Communauté européenne. Mais les deux pays ne se retrouvèrent pas vraiment, malgré des rencontres annuelles à compter de 1976.

Leurs liens politiques, économiques et sociaux restaient trop ténus, alors que le réseau de liens que chacun entretenait avec l'Allemagne était beaucoup plus dense. Les relations entre milieux d'affaires et financiers ne se

(83) Georges CLEMENCEAU, *Grandeurs et misères d'une Victoire*, Plon, Paris, 1928, p. 99; Jean-Baptiste DUROSELLE, *Clemenceau*, Fayard, Paris, 1988, p. 879.

(84) Cités par Alan SHARP, «Introduction», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 1.

développèrent pas avant l'émergence d'un marché et l'avènement d'une monnaie unique. La politique de grands projets, qu'il s'agît du pari technique du moyen-courrier supersonique *Concorde*, conclu le 29 novembre 1962 comme préalable à une coopération européenne, ou du tunnel visionnaire sous la Manche, repoussé en 1920, décidé en 1972 et commencé en 1987 (85), n'eut pas de retombées économiques significatives. Les élites économiques avaient surtout une approche fondamentalement différente de la coopération européenne. Inévitablement, elles renforçaient les divergences politiques. Même si Londres semblait approcher cette question sans vision globale, de façon fragmentaire, ponctuelle et défensive, l'adhésion montra combien les intérêts nationaux étaient divergents (86). La Politique agricole commune commença par les diviser. Puis ce fut la question de la contribution de la Grande-Bretagne au budget communautaire. Les Premiers ministres Harold Wilson, James Callaghan et Margaret Thatcher n'eurent de cesse de la renégocier. La combinaison de l'intransigeance britannique et de l'opposition française fit que ces deux questions restèrent au centre de la politique de la CEE et de l'Entente.

Les deux dernières années du mandat de Valéry Giscard d'Estaing conduisirent les relations franco-britanniques à leur nadir depuis vingt ans (87). Le soutien sans équivoque du Président français, François Mitterrand, pendant l'épisode de la guerre britannique de reconquête des Falkland, d'avril à juin 1982 (88), contribua à débloquer la situation. Un accord fut trouvé lors du Conseil européen de Fontainebleau, en juin 1984. Changeant d'attitude, la Grande-Bretagne donna l'impression de se convertir à l'Europe. L'Entente put même se reformer sur certains dossiers, comme la restauration de l'Union de l'Europe occidentale ou l'avènement d'un marché unique, tandis que les divergences persistantes, sur la PAC notamment, étaient abordées dans un climat moins conflictuel. La révision du Traité de Rome, l'union économique et monétaire, la succession de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne ramenèrent pourtant les querelles familières au premier plan. Pour peu de temps toutefois.

Les craquements du Mur de Berlin reprirent, dès l'été 1989, le premier plan. L'Entente se reforma plus solidement qu'elle s'opposa, seule contre tous, aux Etats-Unis et à ses partenaires européens, tant de l'Alliance atlantique que de la Communauté, sur la question allemande et le rôle des armes nucléaires dans la nouvelle configuration. Après les derniers ater-

(85) Laurent BONNAUD, *Lien fixe trans-Manche et relations franco-britanniques : perspectives historiques (1856-1987)*, Doctorat, Histoire, Paris IV, 1992.

(86) Françoise DE LA SERRE/Helen WALLACE, «La dimension européenne. Conflits et convergences», in Françoise DE LA SERRE/Jean LERUEZ/Helen WALLACE (dir.), *Les Politiques étrangères de la France et de la Grande-Bretagne depuis 1945*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1990, pp. 127-165. Cf. aussi Valéry GISCARD D'ESTAING, *op. cit.*, 1, 1988, pp. 120, 147-148.

(87) Valéry GISCARD D'ESTAING, *op. cit.*, 2, pp. 463-466; Margaret THATCHER, 10, *Downing Street. Mémoires*, Albin Michel, Paris, 1993, pp. 32, 75, 81-82.

(88) Margaret THATCHER, *op. cit.*, p. 172.

moiments sur les unions politique, économique et monétaire, la réforme des institutions communautaires fut admise par Londres. L'Entente garantissait le renforcement du rôle du Conseil européen, permettant aux chefs d'Etat et de gouvernement d'imprimer leur marque aux dossiers européens, et la préservation de la règle de l'unanimité dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Le Traité de Maastricht signé et promulgué, la voie vers Saint-Malo était ouverte...

Restait la réunification allemande. Le couple franco-allemand avait retrouvé avec François Mitterrand et Helmut Kohl la vigueur qu'il avait à l'époque de Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt. Londres n'eut de cesse de vouloir la réduire. Cependant, le Président français était encore un homme de l'entre-deux-guerres; il ne refusait pas l'idée de la restauration d'une Allemagne unie, mais estimait que cette tâche incomrait à ses successeurs. Le schéma adopté fut celui qui avait mené, quatre-vingt-dix ans auparavant, à la négociation de l'Entente cordiale : se trompant d'époque, François Mitterrand sous-estimait en fait le sentiment unitaire allemand, surestimant l'opposition soviétique. Il trouva le soutien de Margaret Thatcher, fière de son autre « relation spéciale » avec Mikhaïl Gorbatchev et communiant dans le souvenir de la traditionnelle politique britannique d'«*équilibre européen*» (89). Malgré l'échec de cette politique, l'embellie des relations franco-britanniques se poursuivit. Lorsque le Président français Jacques Chirac décida une dernière campagne d'essais nucléaires dans le Pacifique-sud, pour calibrer la simulation informatique, après un moratoire de trois ans, le seul chef de gouvernement à ne pas le condamner, ou à se montrer réservé, fut le Premier ministre britannique, John Major; le soutien britannique ne céda rien aux pressions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande lors d'une rencontre des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Par contre, l'attitude du Chancelier Kohl déplut fortement au Président Chirac, contribuant quelque peu à alourdir le climat au sein du couple franco-allemand. L'idée de contrebalancer une Allemagne perçue malgré tout comme trop puissante commençait à faire son chemin en France depuis les dernières années du second septennat de François Mitterrand. Son dernier Premier ministre, Edouard Balladur, avait été tenté par une option britannique. Alors qu'il souhaitait d'un côté «*remettre à plat*» la relation franco-allemande par une nouvelle mouture du Traité de l'Elysée, il avait voulu offrir de l'Europe une vision parfois proche de la britannique. Si le Premier ministre qui lui succéda, Alain Juppé, ne pouvait être suspecté de vouloir relâcher la relation franco-allemande, le Président Chirac laissa croire, durant la conférence intergouvernementale qui devait mener au Traité d'Amsterdam, le 2 octobre 1997, que la vision française de l'Europe

(89) *Ibid.*, pp. 657-663; Joanne WRIGHT, *op. cit.*, pp. 336-337.

s'inscrivait à mi-chemin entre la britannique et l'allemande et que Paris pouvait ainsi servir d'intermédiaire entre Londres et Bonn.

Il oubliait cependant que la position française était parfois proche de la britannique et parfois de l'allemande, sans jamais pouvoir servir de pont entre l'une et l'autre. D'autant que la suspension de la conscription en France renforçait en Allemagne le sentiment de découplage entre les deux pays et que Tony Blair profitait de sa proximité idéologique avec le nouveau Chancelier, Gerhard Schröder, pour opérer un rapprochement aussi spectaculaire que sans lendemain, à travers la publication d'un document d'orientation résolument néo-libéral, à la veille des élections européennes de juin 1999, et l'initiative des deux chefs de gouvernement sur l'amélioration du fonctionnement du Conseil, le 25 février 2002. Si elles n'eurent pas l'effet escompté, ces initiatives rapprochèrent les deux gouvernements, qui considéraient pareillement l'élargissement de l'Union aux pays de l'Est comme une nécessité géopolitique et un facteur de stabilité indispensable. Seule l'opposition de Londres à adopter la monnaie unique et à assumer ses responsabilités en matière de gouvernance économique européenne empêchait l'émergence d'un partenariat économique germano-britannique (90).

Elle ouvrait pourtant la marche vers un «directoire» à trois, évident depuis le lancement de la Convention sur l'avenir de l'Europe en février 2002. L'idée qu'elle élabore un texte constitutionnel était soutenue par une initiative franco-allemande, depuis le Sommet de Nantes, le 23 novembre 2001, et recueillit l'assentiment britannique, par la voix de son Secrétaire au *Foreign Office*, Jack Straw, le 27 août 2002. De même, la proposition d'un président européen repose sur l'accord de Paris, Londres et Berlin. Toutefois, soucieux de renforcer le coopération intergouvernementale, Jacques Chirac et Tony Blair le voulaient issu du Conseil européen, tandis que Gerhard Schröder plaidait pour son élection par le Parlement européen. Le 10 octobre 2002, le Chancelier se ralliait à la proposition de ses deux partenaires (91). En pleine crise iraquienne, cette «*revanche de l'Europe de Metternich sur l'Europe de Monnet*» n'était pas sans susciter des questions. Le commissaire européen chargé des Relations extérieures, le Conservateur britannique Chris Patten, s'en étonna, s'interrogeant sur «*la réaction de l'Élysée et de Downing Street si un ancien Premier ministre se rendait à Washington pour se faire le porte-parole des opinions française et britannique sur l'Iraq et le Proche-Orient*» (92).

La guerre qui s'annonçait ramena la Grande-Bretagne à ses interrogations sur son rôle post-impérial et à ses tentations de «puissance pivot»

(90) Cf. Hans GRABBE/Walter MÜNCHAU, *Germany and Britain : an Alliance of Necessity*, Centre for European Reform, Londres, 2002.

(91) Cf. Joachim SCHILD, «La France, l'Allemagne et la constitution européenne : un leadership contesté», *Note du Cerfa*, n° 10, mars 2004.

(92) Hans STARK, «Paris, Berlin et Londres. Vers l'émergence d'un directoire européen?», *Politique étrangère*, n° 4, 2002, pp. 972-976.

entre l'Europe et les Etats-Unis. Tony Blair espérait que l'occasion lui permettrait d'«unifier» les points de vue en établissant un nouvel ordre mondial fondé sur des valeurs et des normes partagées, reposant sur les institutions internationales (93). Au fond, il renvoyait l'Entente au jugement de Sir Eyre Crowe : «rien d'autre qu'une 'vue d'esprit', une vue de politique générale que partagent les gouvernements des deux pays, mais qui 'peut' être, ou devenir, si vague qu'elle en perde tout contenu» (94). De leur côté, Jacques Chirac et Gerhard Schröder se retrouvaient depuis octobre 2002 dans leur opposition à la politique anglo-américaine. Le 6 juin 2004, pour le soixantenaire du Débarquement de Normandie, le Président français recevait le Chancelier allemand «en frère», qui lui rappela que «l'amitié franco-allemande [était] née sous le signe de l'espoir».

Un déficit culturel

Rétrospectivement, l'Entente souffre de la comparaison avec le rapport établi depuis 1963 avec l'Allemagne. La timidité des commémorations du centenaire de la première, en avril 2004, par rapport au quarantenaire du second, en janvier 2003, tendait à le confirmer. Même si aucun geste à l'égard des hommes d'Etat britanniques n'a encore atteint l'intensité de l'accolade chiraquienne au Chancelier allemand des commémorations du Débarquement de Normandie, c'est au couple franco-allemand que Français et Britanniques songèrent lorsqu'il s'agit, au début des années 1990, de donner à cet ensemble d'accords coloniaux une réalité plus contemporaine et permanente. Comme le Traité de l'Elysée avait prévu un Office franco-allemand de la jeunesse, furent instituées, en 1995, les bourses Entente cordiale (*Entente Cordiale Scholarships*), permettant à vingt étudiants diplômés de passer un an dans une université de l'autre côté de la Manche.

La seule initiative issue de 1904 à avoir perduré tout le siècle était la participation de l'équipe de France au tournoi de rugby des équipes du Royaume-Uni, devenu le Tournoi des cinq nations; l'image du combat, de la compétition l'emportait sur la culture. Elle prolongeait par d'autres moyens la rivalité à laquelle les deux nations avaient, au moins dans les termes, renoncé. Dans les années 1920, quatre années de guerre qui avaient causé la mort de nombre de Britanniques et provoqué l'envoi d'argent et de matériels avaient fait peu sur l'impression en France que leur allié n'était qu'un égoïste et un mercenaire, la traditionnelle perfide Albion (95). Pourtant, la signature de l'Entente cordiale aurait pu conduire à une mutation culturelle entre les deux pays et mettre fin à un rapport à l'Autre sté-

(93) George JONES, «Britain's Role is to Unite the World», *The Daily Telegraph*, 8 janv. 2003; James K. WITHER, «British Bulldog or Bush's Poodle? Anglo-American Relations and the Iraq War», *Parameters*, hiv. 2003-2004, p. 71.

(94) Minute du 2 février 1911, citée par Thomas OTTE, «The Elusive Balance: British Foreign Policy and the French Entente before the First World War», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 17.

(95) Philip BELL, *op. cit.*, p. 192.

réotypé. Cependant, plutôt que de rapprocher d'anciens ennemis, elle ne faisait que renforcer les stéréotypes prévalent depuis le XVIII^e siècle (96). La France restait vue de Grande-Bretagne comme un pays divisé et faible, passiste et incertain, centralisateur et dont les dirigeants incapables ou simplement malhonnêtes. C'était la vue de la puissance «sur laquelle le soleil ne se couchait jamais»; elle dura jusqu'au début des années 1960, ne correspondant à une réalité qu'entre 1940 et 1944, à l'époque de l'épisode Pétain. Un plus grand respect et même une admiration furent perceptibles pendant la présidence de Gaulle. Puis la «gallophobie» se perdit dans les limbes de l'oubli, connaissant la même éclipse que l'Entente elle-même. Elle se réveilla au début des années 1990, au moment de la présidence de la Commission européenne par le Français Jacques Delors, puis reprit au printemps 2003 à l'occasion de l'engagement britannique en Iraq. Côté français, l'Angleterre et non la Grande-Bretagne restait l'objet des mêmes imaginaires sociaux, ambivalents et interchangeables.

Des deux côtés de la Manche, le rapport à l'Autre était ancré dans la durée, dans un héritage de relations sentimentales complexes façonnées par le siècle, hésitant sempiternellement entre diachronie et synchronie. Les brusques passages de l'anglophilie à l'anglophobie et inversement correspondaient moins au passage d'une image fugitive à une image éphémère que l'inversion de la même image quasi stable, au gré de la conjoncture politique. Après Mers El-Kébir, la France connut une vague d'anglophobie qui s'effaça, quelques mois plus tard, à l'annonce de l'échec allemand dans la Bataille d'Angleterre. L'histoire originale des relations franco-britanniques a conféré une identité toute particulière à l'anglophobie en France. Elle fait partie intégrante, au même titre que la russophobie britannique, des «grandes forces historiques». De fait, anglophobie et gallophobie se rejoignent pour former un système de représentation, dans lequel les décideurs baignent tout autant que l'opinion publique qu'ils dirigent (97). Cette phobie était véhiculée par la presse populaire des deux pays. Elles se manifestaient le plus souvent sous la forme de caricature. De la représentation d'Edouard VII auquel une grosse Britannia présentaient ses hommages fessiers, joufflus et poilus, dans *L'Assiette au beurre*, en 1901, au photomontage de la tête de Jacques Chirac surmontant le corps d'un ver, à la une du *Sun*, en 2003, c'était la même «guerre de papier» qui était menée des deux côtés de la Manche. Pour les uns, il s'agissait d'une mobilisation du souvenir de l'invasion normande de 1066, à laquelle les autres répondaient,

(96) Richard DAVIS, «Les relations franco-britanniques vues à travers les dessins de presse, de la Troisième à la Cinquième république», *LISA e-journal*, vol. I, n° 1, 2003, p. 60.

(97) Robert FRANK, «Images et imaginaire dans les relations internationales depuis 1938 : problématiques et méthodes», *Les Cahiers de l'IHTP*, n° 28, juin 1994, pp. 5-12; Philip BELL, «Entente broken and renewed: Britain and France, 1940-1945», in Alan SHARP/Glyn STORE, *op. cit.*, p. 240, et *France and Britain 1940-1994*, *op. cit.*, pp. 60-67; Fabrice SERODES, *Les Milieux dirigeants français face à l'anglophobie de Fachoda à l'Entente Cordiale*, maîtrise, Histoire, ENS, disponible sur le site Internet www.eleves.ens.fr:8080/home/serodes/maîtrise.htm.

non par Jeanne d'Arc, déjà utilisée par la propagande républicaine, mais par une blessante indifférence et un dédain humiliant.

Dans ces conditions, la diplomatie culturelle eut du mal à atteindre ses buts. D'autant que seule la France semblait s'en être préoccupée dans la foulée de l'Entente. Dès 1910, elle avait ouvert un centre de langue et de culture, l'Institut français du Royaume-Uni, dépendant de son service diplomatique à Londres. Cependant, cette initiative restait d'une audience limitée. L'ambassade britannique ne fut invitée à prendre en compte le champ culturel dans ses activités qu'en 1919, mais elle préféra se reposer sur l'initiative d'universitaires parisiens qui, en 1927, fondèrent l'Institut britannique de Paris. Il fallut attendre 1934 pour que le *British Council*, d'émanation gouvernementale, vît le jour; il ne devint vraiment un vecteur de promotion culturelle qu'à la faveur de la Seconde Guerre mondiale, d'abord auprès des populations réfugiées puis, dès 1943, à la suite des troupes alliées en Algérie... La présence de ministres communistes au gouvernement l'incita à considérer la France comme prioritaire.

Une convention culturelle fut signée en 1948, insérant les relations culturelles franco-britanniques dans le mouvement de renforcement des échanges bilatéraux, consécutif à la signature du Traité de Dunkerque. La BBC put ainsi nouer une coopération avec la Radiodiffusion et Télévision de France (RTF), notamment dans le domaine audiovisuel; le succès de la retransmission du couronnement de la reine Elisabeth II, en juin 1953, ouvrait la voie à une participation britannique au réseau télévisuel européen et marquait la fin de son influence culturelle en France. Une commission d'évaluation des services culturels britanniques à l'étranger reconnut leur utilité diplomatique et proposa une réorganisation plus stratégique, au regard de laquelle l'action en France apparaissait davantage comme un luxe que comme un défi (98). Cette éclipse ne faisait qu'anticiper de trois ans la mise en sommeil de l'Entente sur le plan politique. En 1972, un *Franco-British Council* fut bien fondé à Londres pour accompagner l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, mais il fallut attendre le Sommet du Touquet, le 4 février 2003, pour qu'un arrangement administratif en matière de coopération éducative vînt fournir un cadre officiel et dynamique devant permettre le dialogue culturel et scientifique entre les deux pays.

Ce déficit culturel pouvait peut-être trouver une explication dans la déclaration du Secrétaire au *Foreign Office*, Jack Straw, le 14 février suivant. Il rebondissait sur les propos ironisants du Secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, sur la «nouvelle Europe», qui soutenait la guerre iraquienne, et la «vieille Europe», qui ne le faisait pas, et du ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, qui venait de s'exprimer

(98) Christine OKRET-MANVILLE, *La Politique de promotion culturelle britannique en France (1920-1953). De la publicité aux relations culturelles*, Doctorat, Histoire, 2002.

mer au nom de «*vieux pays*» : «*je parle au nom d'un très vieux pays fondé en 1066 par les Français...*» France et Grande-Bretagne étaient deux nations qui partageaient, depuis mille ans, les mêmes problèmes, les mêmes intérêts et les mêmes valeurs. Dans l'entre-deux-guerres, des auteurs comme Jacques Bardoux, André Maurois, André Siegfried, en France, et Edward Spiers et Denis Brogan au Royaume-Uni avaient dessiné une image sympathique de leur voisin de l'autre côté de la Manche, aidant à aplanir les tensions et les rivalités créées par les vicissitudes de la politique. «*Britanniques et Français partageaient le sentiment d'appartenir à la même civilisation, une société culturelle et libérale, croyant au progrès et à l'humanité*» (99).

Depuis le lendemain de la Première Guerre mondiale, les deux pays occupaient des places similaires dans l'ordre du monde. La question du déclin était peut-être perçue de façon différente sur chaque rive de la Manche, mais elle s'était manifestée pareillement, les deux perdant leurs empires à la même époque et se cherchant depuis un autre rôle à jouer ; la stabilité politique retrouvée, entre 1958 et 1986, avait servi Paris mieux que Londres... Les problèmes économiques, qu'ils fussent liés à la reconstruction française ou à la restructuration britannique, après la Seconde Guerre mondiale, touchèrent similairement les deux pays, au point de rendre nécessaire à la Grande-Bretagne son adhésion à la CEE en 1961. Quand elle y entra, douze ans plus tard, le produit national brut français était plus élevé d'un tiers et les économies des deux pays, si proches en 1947, étaient devenues incompatibles. Leurs conceptions étaient opposées, les Britanniques pensant à donner la priorité à la lutte contre l'inflation et reprochant leur laxisme financier aux Français, ces derniers s'étonnant jusqu'en 1979 du manque d'ardeur planificatrice des gouvernements travaillistes. En 2004, Londres était la meilleure élève de la classe européenne, en regard de sa croissance économique et de son degré d'intégration en droit interne des directives bruxelloises.

* *
*

En cette année de centenaire de l'Entente cordiale, la rencontre du soixantenaire du Débarquement de Normandie expliquait ce siècle de relations entre Paris et Londres sous son jour le plus vrai : l'histoire d'un couple à trois. Si l'Allemagne et la Grande-Bretagne, qui a réintégré durablement le jeu européen, plus que la France, savent nouer des alliances mouvantes qui peuvent faire pièce aux relations franco-britannique et franco-allemande, voire s'y substituer en l'absence de véritable entente, il est vraisemblable aussi que l'Europe élargie qui se dessine s'inscrive dans une version

(99) Philip BELL, *France and Britain 1900-1940*, op. cit., p. 3.

plus britannique, voire plus anglo-saxonne, que ne le voudrait la France. Les nouveaux entrants portent et célèbrent un modèle économique et politique plus américain qu'européen. Ils ont rejoint l'OTAN avec le plus grand enthousiasme et l'Union qu'ils souhaiteraient devrait être moins contraignante que les autorités bruxelloises ne le veulent.

Or, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, plus que la France, peuvent s'adapter à une telle Europe et, d'une façon générale, à quelque Europe que ce soit, plus intégrée ou plus lâche. Toujours est-il que, dans une Europe intégrée, l'alliance franco-allemande a une fonction d'entraînement, inutile dans une Europe plus lâche, à moins qu'elle ne soit couplée à l'entente anglaise. Il se peut que les hommes d'État, français et allemands, aient encore le loisir de choisir entre deux voies, mais se sera uniquement avec le secours de leur collègue britannique.